

## HTH Algae Guard 3X Concentrate

### SOLUTION ALGICIDE

Formule concentrée

Contrôle les algues dans l'eau des piscines

Empêche la croissance des algues vertes, noires et jaunes

1 Équilibre

2 Assainit

3 Produit un traitement choc

4 Prévient l'apparition d'algues {cette section sera soulignée ou identifiée pour ce produit}

### PRINCIPES ACTIFS :

Chlorures de n-alkyl (5 % C12, 60 % C14, 30 % C16, 5 % C18) diméthyl benzyl ammonium... 15,0 %

Chlorure de n-alkyl (68 % C12, 32 % C14) diméthyl éthyl benzyl ammonium..... 15,0 %

### DOMESTIQUE

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

### DANGER



**POISON**



**CORROSIF**

**POUR LA PEAU ET LES YEUX**

**No. D'ENR. 28319 L.P.A.**

Contenu Net: 473 mL – 3.79 L

Innovative Water Care, LLC  
2475 Pinnacle Dr  
Wilmington, DE 19803

1-800-654-6911

### **POURQUOI UTILISER CE PRODUIT :**

Ce produit, lorsqu'il est utilisé régulièrement, prévient la croissance des algues vertes, jaunes et noires pour la pleine jouissance de votre piscine. Pour de meilleurs résultats, suivez notre programme d'entretien de piscine en quatre étapes.

Étape 1 : Testez et équilibrez l'eau.

Étape 2 : Assainissement.

Étape 3 : Effectuez régulièrement un traitement choc.

Étape 4 : Ajoutez un algicide tel qu'indiqué.

### **MODE D'EMPLOI :**

LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ AVANT L'EMPLOI.

Ce produit peut être utilisé dans le même programme de traitement que la majorité des autres produits chimiques pour piscine les plus couramment utilisés, mais ne doit pas être mélangé avec d'autres corps étrangers tels que le savon ou d'autres produits chimiques de traitement de l'eau. Ce produit fonctionne mieux lorsqu'il est ajouté à plusieurs endroits de la piscine avec la pompe ou le système de circulation en opération. Attendre 15 minutes avant d'entrer dans la piscine. Les piscines avec une forte croissance d'algues doivent être nettoyées avant d'utiliser ce produit.

### **AGITEZ BIEN AVANT L'EMPLOI**

- **Dose de départ :** Ajoutez 33 ml de **HTH Algae Guard 3X Concentrate** par 10 000 litres d'eau de piscine lors du remplissage de la piscine au début de la saison.
- **Dose d'entretien :** Ajoutez 17 ml de **HTH Algae Guard 3X Concentrate** par 10 000 litres d'eau de piscine à des intervalles de 3 à 5 jours. Si des températures élevées persistent ou que la piscine a une utilisation inhabituellement intensive, ajoutez la dose d'entretien plus fréquemment. Si de l'eau d'appoint est ajoutée à un taux supérieur à 10 % de la capacité de la piscine par semaine, ajoutez 17 ml par 10 000 litres d'eau d'appoint fraîche ajoutée par semaine.
- **Dose requise pour éliminer les algues visibles :** Si la piscine a une légère croissance d'algues visibles, brossez la surface de la piscine où les algues sont présentes et traitez avec 67 ml de **HTH Algae Guard 3X Concentrate** par 10 000 litres d'eau de piscine. Passez l'aspirateur après 24 heures pour enlever les débris d'algues. Si les algues visibles sont toujours présentes ou réapparaissent, répétez ce traitement si nécessaire.
- Lorsque la piscine n'a plus d'algues visibles, utilisez la « dose d'entretien » spécifiée ci-dessus.

N'employez PAS ce produit lorsque des baigneurs se trouvent à proximité (on recommande d'interdire l'accès dans les 15 minutes qui suivent l'utilisation du produit).

**DOSE D'HIVERNISATION :** Lorsque la saison de baignade est terminée, ajoutez la « dose initiale » ci-dessus. Ce dosage permet de fournir une mesure de contrôle de la croissance des algues pendant l'hiver et aide pour l'entretien de la piscine avant de recommencer à l'utiliser l'été suivant.

### **PRÉCAUTIONS : DANGER. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF.**

Provoque des lésions oculaires irréversibles et des brûlures cutanées. Portez des lunettes de protection (lunettes de sécurité, écran facial ou lunettes protectrices), des gants de caoutchouc et des vêtements de protection lors de la manipulation. Nocif par inhalation. Évitez de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Nocif en cas d'ingestion. Veillez à ne pas l'éclabousser dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Lavez-vous soigneusement avec de l'eau et du savon après

la manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les porter de nouveau. Ne mélangez pas à tout autre produit chimique.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ : 1-800-654-6911**

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Un lavage gastrique peut être contre-indiqué étant donné les risques de dommages aux muqueuses. Administrer un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE :** Gardez les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Entrez le contenant dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Veillez à ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale par une élimination, un entreposage ou un nettoyage incorrect de l'équipement.

**ÉLIMINATION :** Rincez soigneusement le contenant avant de le jeter. Ne réutilisez pas le contenant vide. Utilisez un service de recyclage, s'il est disponible, ou éliminez le produit conformément aux règlements locaux et provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires

**CENTRE D'ASSISTANCE DES PRODUITS HTH**

Numéro sans frais : 866 HTH-POOL (866 484-7665). Le service est offert 7 jours sur 7 pour répondre à vos questions relatives à l'entretien de l'eau de piscine.

8 h à 22 h HNE

Visitez le site [www.hthpools.com](http://www.hthpools.com)

HTH® est une marque de commerce déposée

2024-1575  
2024-04-17

d’Innovative Water Care, LLC

Le logo HTH™ est une marque de commerce  
d’Innovative Water Care, LLC



For peel-back label :  
LIRE LA BROCHURE CI-JOINT AVANT UTILISATION  
S’IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L’ÉTIQUETTE, COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE  
D’ASSISTANCE DES PRODUITS HTH AVANT D’UTILISER CE PRODUIT